

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

n°2025.01.22.005

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 janvier, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures, dans la grande salle de réunion de l'Espace France Services à Blaye, sous la Présidence de Monsieur Denis Baldès,

**Date de la convocation** : 16/01/2025

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Michel BELIS (CdC de Blaye)

**Nombre de membres présents** : 20

**CdC de Blaye (13) :**

Titulaires : Baldès D. (avec pouvoir de M. Hervé Gayrard) – Zorrilla X. – Belis JM. – Rodriguez R. – Picq M. – Robin S. – Duez JP. – Besson D. – Collard X. – Séraffon JM.

Suppléants : Laé G. – Gadrat C. – Carreau G.

**CdC de l'Estuaire (7) :**

Titulaires : Caritan P. – Héraud L. – Laisné JJ. – Rigal JM. – Terrance J. – Gandré A.

Suppléant : Poty M.

Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	20
Nombre de pouvoirs	1

Nombre de votes exprimés	21
Votes : Pour	21
Votes : Contre	0
Abstention	0

**RAPPORT N°5 - FINANCES : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 (D. BALDÈS)**

Monsieur le Président indique que le résultat de l'exercice 2024 présente un déficit de 16 163,53 € en fonctionnement et un excédent de 43 184,46 € en investissement, soit un résultat excédentaire cumulé de 27 020,93 €.

Il rappelle que le résultat de l'exercice 2023 présentait un excédent de 27 013,98 € en fonctionnement et un excédent de 91 940,60 € en investissement.

Après report, le résultat de clôture de l'exercice 2024 présente un excédent de 10 850,45 € en fonctionnement et un excédent de 135 125,06 € en investissement, soit un résultat cumulé excédentaire de 145 975,51 €, hors restes à réaliser. Il n'y a pas de restes à réaliser en 2024.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat 2024, comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice	excédent déficit	-16 163,53 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent déficit	+ 27 013,98 €
Résultat de clôture à effectuer (A1)	excédent déficit	+ 10 850,45 €
Besoin réel de financement de la section d'investissement		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent déficit	+ 43 184,46 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent déficit	+ 91 940,60 €
Résultat comptable cumulé	excédent Déficit	+ 135 125,06 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées		0,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		0,00 €
Solde des restes à réaliser	excédent déficit	
Besoin réel de financement		
Excédent réel de financement		135 125,06 €
<b>Affectation du résultat de la section de fonctionnement</b>		
Résultat déficitaire (A1)		
En couverture du besoin réel de financement dégagé de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068)		
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)		10 850,45 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

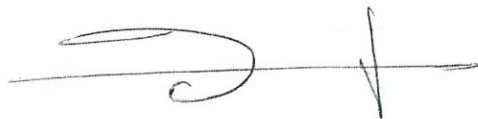
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté <b>10 850,45 €</b>	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1 <b>135 125,06 €</b>  R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

**Décision :** Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après discussion, à l'unanimité :

- **Décide** d'affecter le résultat de l'exercice 2024 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Jean-Michel BELIS

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ SYNDICAL




Denis BALDÈS